

## DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

Séance du 11 février 2019

Référence
2019-04

Objet de la délibération
Adoption du compte administratif 2018

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
34	19	23

Date de la convocation
05/02/2019

Vote
Pour : 23 Contre : 0 Abstention : 0

L'an 2019 et le 11 février à 18 heures 30, le Comité Syndical, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans les locaux du Syndicat Mixte à Chaumont, sous la présidence de Stéphane MARTINELLI, Président.

**PRESENTS :** Jacky BOICHOT, Pierre BRIZION, Patrice CLOSS, Dominique COMBRAY, Claude COSSON, Gilles DESNOUVEAUX, Franck DUHOUX, Stéphane EMERAUX, Jacky GILLET, Christine GUILLEMY, Bernard GUY, Christophe LIMAUX, Stéphane MARTINELLI, Michel MENET, Véronique NICKELS, Nicolle PENSEE, Yvette ROSSIGNEUX, Jean-Yves ROY, Patrick VIARD.

**PROCURATIONS :** Marie-France JOFFROY à Pierre BRIZION, Bernadette RETOURNARD à Christine GUILLEMY, Jonathan HASELVANDER à Bernard GUY et Jean-Marie WATREMETZ à Stéphane MARTINELLI

**EXCUSES :** Michel ANDRE, Pascal BABOUOT, Didier COGNON, Marie- Jonathan HASELVANDER, Martine HENRISSAT, France JOFFROY, Marie-Claude LAVOCAT, Denis MAILLOT, Laurent MARRAS, Anne-Marie NEDELEC, Bernadette RETOURNARD, Françoise TRELAT VALLON, Mariette VOILLOT, Patrice VOIRIN, Jean-Marie WATREMETZ.

**A été nommé secrétaire :** Jean-Yves ROY

### Adoption du compte administratif 2018

Le Compte Administratif reprend l'ensemble des opérations du Budget Primitif et des décisions modificatives d'un même exercice. Son résultat reflète la gestion des finances du Syndicat Mixte de l'exercice 2018.

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>VUE D'ENSEMBLE</b>	<b>A1</b>

**EXECUTION DU BUDGET**

		DEPENSES		RECETTES	
<b>REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)</b>	Section de fonctionnement	A	329 209,37	G	314 876,90
	Section d'investissement	B	74 974,10	H	89 179,40
		+		+	
<b>REPORTS DE L'EXERCICE 2017</b>	Report en section de fonctionnement (002)	C	(si déficit)	I	99 029,67 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	53 523,55 (si déficit)	J	(si excédent)
		=		=	
<b>TOTAL (réalisations + reports)</b>			457 707,02 <small>= A+B+C+D</small>		503 085,97 <small>= G+H+I+J</small>
<b>RESTES A REALISER A REPORTER EN 2019 (1)</b>	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	0,00	L	0,00
	<b>TOTAL des restes à réaliser à reporter en 2019</b>		0,00 <small>= E+F</small>		0,00 <small>= K+L</small>
<b>RESULTAT CUMULE</b>	Section de fonctionnement		329 209,37 <small>= A+C+E</small>	= G+I+K	413 906,57
	Section d'investissement		128 497,65 <small>= B+D+F</small>	= H+J+L	89 179,40
	<b>TOTAL CUMULE</b>		457 707,02 <small>= A+B+C+D+E+F</small>	= G+H+I+J+K+L	503 085,97

Le compte administratif 2018 s'établit en fonctionnement à un déficit de 14 332,47 €, cumulé au résultat antérieur reporté de 99 029,67 €, soit au global + **84 697,20 €**.

Le compte administratif 2018 s'établit en investissement à un excédent de 14 205,30 €, cumulé au résultat antérieur reporté de 53 523,55 €, soit au global - **39 318,25 €**.

Soit un excédent cumulé de **45 378,95 €**.

**APRES** que le Président ait quitté la salle,

**Le Syndicat Mixte du Pays de Chaumont décide à l'unanimité par vote à main levée**

**(Pour : 23 Contre : 0 Abstention : 0)**

1° D'adopter le compte administratif pour l'exercice 2018

Fait et délibéré à Chaumont, les jours, mois et an susdits.

Pour extrait conforme,  
Le président,

Stéphane MARTINELLI

*Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de la présente délibération.*

